

**MAIRIE
de VILLEGLY**

**PERMIS DE CONSTRUIRE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 15/12/2017	
Par :	Monsieur AMMARI KADER
Demeurant à :	6 RUE DES AMANDIERS 11600 VILLEGLY
Sur un terrain sis à :	4 RUE DES AMANDIERS 11600 VILLEGLY AB 85
Nature des Travaux :	Construction de 2 pavillons mitoyens à usage d'habitation

N° PC 011 426 17 D0013

Le Maire de VILLEGLY

VU la demande de permis de construire présentée le 15/12/2017 par Monsieur AMMARI KADER,
VU l'objet de la demande

- pour Construction de 2 pavillons mitoyens à usage d'habitation ;
- sur un terrain situé 4 RUE DES AMANDIERS
- pour une surface de plancher créée de 149,72 m²;
-

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09/01/2012, modifié et révisé le 03/08/2015 (zone UBa),

ARRETE

Article 1 : Le présent Permis de Construire est **ACCORDE**



VILLEGLY, le 22 JAN. 2018
Le Maire,
Alain MARTY,

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.